


 FACULTÉ DE DROIT
 ET DE SCIENCE POLITIQUE
 AIX-MARSEILLE

Spécialité «Théorie du droit»

ENSEIGNEMENTS

U1 (cours fondamentaux)

*Histoire de la pensée
juridique contemporaine*

Philosophie du droit

Méthodologie juridique

*Argumentation et logique
juridiques*

U2 (orientation «épistémologie juridique»)

*Critique du discours
juridique*

Le langage et le droit

U3 (orientation « cultures juridiques »)

Droit, culture et société

*Société et Etat :
fondements théoriques*

U4 Mémoire

La spécialité « théorie du droit

» s'adresse aux étudiants qui souhaitent compléter leurs études par une réflexion sur les méthodes du droit, une critique du discours juridique et acquérir une conscience aiguë des enjeux sociaux ou moraux que recèle la matière juridique.

La première vocation de la formation est de viser au progrès intellectuel et humain des étudiants et de contribuer ainsi à leur réussite

ultérieure dans les domaines les plus variés. Les enseignements du Master « théorie du droit » sont étroitement en contact avec les grandes matières du droit et en illustrent les bases fondamentales. Aussi bien, il ne s'agit pas de quitter le droit, mais simplement de s'en détacher un moment pour pouvoir mieux y revenir, pour mieux l'exercer comme juriste ou simplement pour mieux le comprendre comme chercheur ou citoyen. La formation permet de discuter de l'argumentation et de l'interprétation en

droit et plus spécialement des processus de la décision et du débat judiciaire. Elle a vocation à examiner les conditions du rapprochement de la science du droit avec les autres sciences humaines et sociales. A l'issue de sa formation, l'étudiant a acquis une culture juridique qui lui confère un

surcroît d'aisance et de maîtrise dans l'analyse juridique. Le choix de cette spécialité dans la deuxième année du programme des Master est

ouvert aux étudiants qui ont achevé leur première année de Master soit en « Droit privé » soit en « Droit public », à l'Université Paul Cézanne ou dans une autre Université. Elle s'adresse aux étudiants juristes, mais elle peut aussi intéresser les étudiants qui souhaitent compléter leurs études en philosophie ou en sciences humaines et sociales par une rencontre et un dialogue avec la science du droit.



Admission sur dossier.
Le retrait du dossier de candidature peut se faire à partir d'Avril 2011 sur le site de la Faculté de droit d'Aix-Marseille
<http://www.facdedroit.fr>



Contact équipe d'accueil :
 Laboratoire de théorie du droit
 Directeur : j-y.cherot@univ-cezanne.fr
 Secrétariat : e.pachter@univ-cezanne.fr

 00 33 [4]2 17 29 00